



LIVRET 2 TYPOLOGIE DES SITES URBAINS À AMÉNAGER

Fiche 2.5 Les abords des bâtiments

➤ De quoi s'agit-il ?



Le parvis du Palais de Justice de Basse-Terre, planté et ombragé par un bel arbre

L'ambition de favoriser la Nature en Ville concerne tous les espaces de la ville, publics comme privés. Cependant, il n'est pas facile d'influencer la composition des parcelles privées, chaque propriétaire étant libre d'aménager son terrain comme il le souhaite, dans le respect des règles et préconisations édictées par les documents d'urbanisme locaux et du Code civil. Par défaut, l'effort porte donc principalement sur l'espace public qui doit alors avoir un rôle moteur et servir d'exemple.

Mais l'espace public ne se limite pas aux rues, places, parcs ou squares. Les abords des bâtiments et équipements publics ou parapublics (établissements de santé, d'enseignement, etc.) sont également des espaces publics au sens large du terme et sont de bons supports pour la Nature en Ville.

➤ Quelles spécificités ?

Le traitement des abords de bâtiments publics est un enjeu fort pour la qualité de l'accueil sur le site. C'est la première image que les visiteurs reçoivent. L'aménagement participe à l'identité de l'équipement ou de l'organisme hébergé par le bâtiment. Il reflète l'ambition de convivialité et de qualité du cadre de vie portée par la collectivité publique gestionnaire du site. La place réservée à la Nature dans cet espace a donc un rôle esthétique et scénographique en premier lieu.



Elle a aussi une fonction écologique, notamment à travers le confort thermique du bâtiment. En effet, végétaliser les abords d'une construction permet de réduire fortement l'ensoleillement direct des façades ainsi que la réverbération sur les surfaces minérales voisines. La fraîcheur intérieure du bâtiment est alors préservée. On peut même réussir à créer un microclimat si la végétation est en quantité suffisante.

Par contre, la proximité de la végétation ne doit évidemment pas porter atteinte au bâtiment lui-même, par l'action des systèmes racinaires des arbres par exemple ou par contact des houppiers avec les façades.

Fiche 2.5



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
de l'Environnement
de l'Aménagement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



➡ Quelles recommandations ?

Sauf cas particuliers de grands parvis ou de vastes pelouses, sinon, l'espace disponible pour la Nature en Ville est souvent limité autour des bâtiments. Il faut aussi composer avec la hauteur de l'édifice et garder une harmonie d'échelle entre celui-ci et la végétation autour. Pour ces deux raisons, il est souvent bien adapté de préférer des arbres à port élancé (voire érigé) ou des palmiers dont la verticalité s'accommodent mieux des contraintes et des enjeux d'aménagement aux abords des bâtiments. En complément, on peut organiser des masses végétales plus basses disposées en pied de bâti.

Planter autour de bâtiments publics, c'est l'occasion d'oser des choix floristiques originaux, en sélectionnant des espèces fruitières en complément des plantes ornementales plus classiques, ou bien encore des espèces indigènes plus favorables aux continuités écologiques. Il peut être intéressant aussi d'ajouter des espèces attrayantes pour la petite faune urbaine (oiseaux, insectes, etc.). En outre, il est conseillé de diversifier autant que possible les plantations pour favoriser la biodiversité et limiter les risques sanitaires.

Par contre, il vaut mieux éviter les arbres à racines superficielles et puissantes, capables de porter atteinte au soubassement de la construction (Ficus, Flamboyant, Fromager, etc.), ou alors il faut les implanter suffisamment loin des façades.



accompagnement végétal de l'hôtel de ville de Deshaies

quelques arbres et palmiers adaptés aux plantations d'accompagnement du bâti, en fonction de sa taille (grand à gauche, plus petit à droite) :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Araucaria heterophylla</i>	Araucaria	<i>Areca catechu</i>	Catechou
<i>Cananga odorata</i>	Ylang-ylang	<i>Bauhinia variegata</i>	Arbre-orchidée
<i>Casuarina equisetifolia</i>	Filao	<i>Chrysalidocarpus lutescens</i>	Multipliant
<i>Hymenaea courbaril</i>	Courbaril	<i>Livistona chinensis</i>	Latanier du Japon
<i>Litchi chinensis</i>	Litchi	<i>Neodypis decaryi</i>	Palmier triangle
<i>Peltophorum pterocarpum</i>	Peltophore	<i>Phoenix robelinii</i>	Palmier dattier nain
<i>Ravenala madagascarensis</i>	Arbre du voyageur	<i>Pimenta racemosa</i>	Bois d'inde
<i>Roystonea oleacera</i>	Palmier royal des Antilles	<i>Plumeria rubra</i>	Frangipanier
<i>Spondias mombin</i>	Mombin	<i>Polyalthia longifolia 'pendula'</i>	Arbre fantôme
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarin vrai	<i>Ptychosperma elegans</i>	Faux palmier nain
<i>Tectona grandis</i>	Teck	<i>Veitchia merrillii</i>	Palmier nain
<i>Washingtonia sp.</i>	Washingtonia	<i>Wodyetia bifurcata</i>	Palmier queue de renard

Les projets architecturaux modernes sont de moins en moins souvent de grands blocs fermés. Les bâtiments peuvent être composés de plots juxtaposés, reliés par des coursives, ou intégrer en leur sein des patios, des terrasses plantées. Ces micro-espaces avec des conditions agronomiques spécifiques (généralement plus d'ombre, moins de vent, etc.) sont des occasions idéales pour l'installation de décors végétaux et d'écosystèmes originaux, différents des plantations extérieures. La biodiversité du projet s'en trouve augmentée et la Nature en Ville renforcée.



➤ Quels exemples ?

- ▶ parvis de la mairie de Gourbeyre
- ▶ parvis du centre culturel de Sonis et parc du Jardin d'Essai aux Abymes
- ▶ abords de la bibliothèque de Trois-Rivières
- ▶ parvis de la mairie de Baie-Mahault
- ▶ abords du lycée HQE de Port-Louis (Beauport)
- ▶ pôle administratif du Gosier : abords, patio planté, toitures engazonnées
- ▶ Centre Hospitalier de la Basse-Terre (CHBT) : coursives et patios plantés
- ▶ abords du Centre des Arts et du Centre Saint John Perse à Pointe-à-Pitre
- ▶ abords des bâtiments du pôle universitaire de Camp Jacob à Saint-Claude
- ▶ parcs arborés du Conseil Général et de la Préfecture de Basse-Terre
- ▶ contre-exemple : parvis de la mairie de Goyave : pas un arbre ni un palmier malgré le vaste espace disponible (pelouse)



patio du pôle administratif du Gosier



coursive intérieure du CHBT



plantations de l'entrée de la mairie de Vieux-Fort

Fiche 2.5



Direction
de l'Équipement
de l'Aménagement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



patio planté des bâtiments hébergeant la SEMAG (Grand-Camp, les Abymes)



le fleurissement privé participe à la Nature en Ville



plantations du Centre Saint John Perse à Pointe-à-Pitre



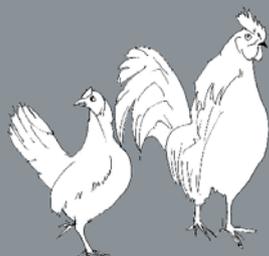
harmonie d'échelle entre le bâti et les plantations (Pointe-à-Pitre)

quelques exemples d'accompagnement végétal de bâtiments en Guadeloupe

➡ Pour en savoir plus...

À lire aussi en complément :

Fiche 0.2,
Livret 1,
Fiches 3.2 et 3.6,
Fiches 4.4 et 4.7



Références

- ▶ Guinaudeau, C. (2010). *L'arbre en milieu urbain : choix, plantation et entretien*. CSTB, guide pratique aménagements urbains durables (p. 32)